



**SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°71-2024-121

PUBLIÉ LE 3 JUIN 2024

# Sommaire

**Direction des services départementaux de l'Education nationale / Secrétariat  
Général**

71-2024-05-24-00002 - Arrêté modificatif CDEN 03062024 (3 pages)

Page 3

Direction des services départementaux de  
l'Education nationale

71-2024-05-24-00002



# PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

LE PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté modificatif du  
Conseil départemental de  
l'éducation nationale  
N°

Vu les articles L235-1 et R235-1 à R235-11-1 du code de l'éducation nationale relatifs aux conseils départementaux de l'éducation nationale ;

Vu le livre II du code de l'éducation, notamment son titre Ier relatif à la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales ;

Vu le livre III du code de l'éducation relatif à l'organisation des enseignements scolaires ;

Vu le livre IV du code de l'éducation relatif aux établissements d'enseignement scolaire ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

Vu la loi n° 2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance ;

Vu les désignations effectuées par les collectivités territoriales ;

Vu les désignations effectuées par les organisations syndicales, suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022;

Vu les propositions des associations de parents d'élèves ;

Vu la proposition de la directrice académique des services de l'éducation nationale quant au représentant des associations complémentaires de l'enseignement public ;

Vu la proposition du président du conseil départemental ;

Sur proposition de madame la secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire ;

## ARRÊTE

**Article 1er** : Le conseil de l'éducation nationale, institué dans le département de Saône-et-Loire est modifié comme suit (**les modifications sont affichées en caractère gras**):

### **1°) Représentants des collectivités locales :**

- **Titulaire** : Monsieur Daniel Christel – maire de Saint-Désert  
- Suppléant : Monsieur Gérard Buono – maire d'Igé

- **Titulaire** : Madame Isabelle Bajard – maire de Loisy  
- Suppléante : Madame Marie-Claude Jarrot – maire de Montceau-les-Mines

- **Titulaire** : Monsieur Dominique Commeau - maire d'Etang-sur-Arroux  
- Suppléant : Jean-Paul Luard – maire des Bizots

- **Titulaire** : Monsieur Jérémy Pinto – vice-président délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation du Creusot – conseiller communautaire de la CUCM (communauté urbaine Creusot-Montceau)

- Suppléante : Madame Frédérique Lemoine – vice-présidente déléguée à l'urbanisme prévisionnel et au foncier – conseillère communautaire de la CUCM (communauté urbaine Creusot-Montceau)
- Titulaire : Monsieur Patrick Desroches – conseiller départemental, canton d'Hurigny
- Suppléante : Madame Colette Beltjens – conseillère départementale du canton de Tournus
- Titulaire : Madame Marie-France Mauny – conseillère départementale, canton de Digoïn
- Suppléante : Madame Thérèse Frizot – conseillère départementale, canton de Montceau-les-Mines
- Titulaire : Madame Mathilde Chalumeau – vice-présidente, canton de Louhans
- Suppléant : Monsieur Frédéric Brochot – vice-président, canton d'Autun 1
- Titulaire : Madame Chantal Gien – conseillère départementale, canton de Gueugnon
- Suppléant : Monsieur Alain Ballot – conseiller départemental, canton de Blanzay
- Titulaire : Monsieur Alain Philibert – conseiller départemental, canton de Saint-Vallier
- Suppléante : Madame Nadège Cantier – conseillère départementale, canton du Creusot 1
- Titulaire : Madame Francine Chopard – conseillère régionale
- Suppléant : Monsieur Bertrand Veau – conseiller régional

## **2°) Représentants des personnels titulaires de l'état :**

### **FSU**

- Titulaire : Madame Marie Larrouy – professeure des écoles – école élémentaire Sud Michelet – 71200 Le Creusot
- Suppléant: Monsieur Marc Vessiller – conseiller principal d'éducation – lycée général et technologique Gabriel Voisin – 71700 Tournus
- Titulaire : Monsieur Emmanuel Dubois – professeur agrégé – lycée général et technologique La Prat's – 71250 Cluny
- Suppléant : Monsieur Marc Bruneau – professeur des écoles – école primaire Pauline Kergomard – 71100 Chalon-sur-Saône
- Titulaire : Monsieur Xavier Plet – professeur certifié – lycée professionnel Jeannette Guyot – 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Mathias Cazier – professeur des écoles – école élémentaire Louis Lechère – 71100 Chalon-sur-Saône
- Titulaire : Monsieur Vincent Castagnino – professeur des écoles – école élémentaire Laënnec – 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Benjamin Valette – professeur certifié – lycée polyvalent Bonaparte – 71403 Autun

### **UNSA – EDUCATION**

- Titulaire : Monsieur Vincent Perrot – professeur certifié – collège Les Epontots – 71710 Montcenis
- Suppléante : Madame Ophélie Blanc – professeure des écoles – école maternelle Cotton-Pasteur – 71230 Saint-Vallier
- Titulaire : Madame Sonia Bossu – professeure des écoles – école élémentaire Saint-Exupéry – 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Jean-Charles Bay-Laplante – attaché d'administration – collège Centre – 71206 Le Creusot

### **FNEC - FP - FO 71**

- Titulaire : Madame Virginie Mazille – professeure des écoles – école élémentaire Clairs Logis – 71100 Chalon-sur-Saône
- Suppléant : Monsieur Thibaud Racine – professeur certifié – collège Vivant Denon – 71380 Saint-Marcel
- Titulaire : Monsieur Thomas Tardivaud – professeur des écoles – école primaire – 71520 Navour-sur-Grosne
- Suppléant : Monsieur Alain Richardot – professeur certifié – collège Anne Frank – 71210 Montchanin

### **SGEN - CFDT**

- Titulaire : Monsieur Patrick Chaillet – professeur agrégé – lycée général et technologique Henri Parriat – 71300 Montceau-les-Mines
- Suppléant : Monsieur Philippe Drouhin – professeur certifié – lycée professionnel Dumaine – 71000 Mâcon

## **CGT Educ'action**

- Titulaire : Monsieur Cyrille Bernizet – professeur certifié – collège Henri Vincenot – 71500 Louhans
- Suppléante : Madame Alexandra Clabaut – professeure des écoles – école primaire Pauline Kergomard – 71100 Chalon-sur-Saône

### **3°) Représentants des usagers :**

#### **a) Représentants des parents d'élèves :**

##### **FCPE**

###### Titulaires :

- Madame Claire Blard
- Madame Sandra Damas
- Monsieur Grégoire Ensel
- Madame Marie-Céline Fraise
- Madame Gabrielle Leclère
- Madame Clotilde Mention
- Monsieur Yoann Pimentel

###### Suppléants :

- Madame Magalie Chevillard
- Madame Virginie Durand
- Monsieur Rafaël Freniche

#### **b) Représentant des associations complémentaires de l'enseignement public :**

- Titulaire : Monsieur Marcel Mascio – membre de l'association des PEP 71
- Suppléante : Madame Anne-Marie Houillon – vice-présidente de la Ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire

#### **c) Personnalités qualifiées nommées:**

- par monsieur le préfet :

- Titulaire : Monsieur Michel Genet – président de l'association des membres de l'ordre des Palmes académiques
- Suppléant : Monsieur Philippe Lenglet – président départemental du Souvenir Français

- par monsieur le président du conseil départemental :

- Titulaire : Madame Denise Noton – maire déléguée de Saint-Jean-le-Priche
- Suppléante : Madame Josiane Casbolt – maire de Saint-Amour-Bellevue

### **4°) Délégué départemental de l'éducation nationale (à titre consultatif) :**


- Titulaire : **Madame Josiane Vernet**
- Suppléant : **Monsieur Jean Louis Conti**

**Article 2** : Le mandat des membres titulaires et suppléants expire au terme de trois ans.

**Article 3** : Madame la secrétaire générale de la préfecture de Saône-et-Loire, monsieur le président du conseil départemental de Saône-et-Loire, madame l'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Mâcon, le 24 mai 2024

Le préfet de Saône-et-Loire



Yves SÉGUIN